# CADRE DE RÉPONSE

# APPEL À PROPOSITIONS

**Convention d’occupation temporaire du domaine public relative**

**à l’exploitation d’une activité ambulante de restauration rapide**

Remarques préliminaires :

À peine d’irrecevabilité de son dossier, le candidat doit impérativement répondre à l’appel à propositions en renseignant le présent document sans modifier sa structure, et en le complétant par les pièces jointes exigées.

Tous les renseignements fournis dans le cadre de réponse et ses pièces jointes sont contractuels, et seront donc opposables à l’occupant durant l’exécution de la convention d’occupation du domaine public.

# JUSTIFICATIONS PAR LE CANDIDAT DE DE LA RECEVABILITÉ DE SA CANDIDATURE

*Le candidat justifie la recevabilité de sa candidature en produisant les documents et éléments*

*ci-dessous.*

1. **Documents à joindre au présent cadre de réponse**
2. *Documents de présentation*
* un document **présentant au moins une** **situation** dans laquelle le candidat a déjà exploité son *Food truck* (ex. : présence récurrente dans un lieu particulier ou ponctuelle lors d’un événement spécifique) ;
* 3 photos de mise en situation du *Food truck* ;
* La carte et le contenu des formules-types que le candidat envisage de proposer ;
* 3 visuels des produits proposés à la vente.
1. *Documents administratifs*
* **si le candidat exploite son *Food truck* sous la forme d’une entreprise individuelle**, un extrait d’immatriculation ou une carte d’immatriculation justifiant de l’inscription de l’entreprise du candidat au Répertoire des Métiers ;
* **si le candidat est une société**:
	+ un extrait d’inscription de la société au Registre du Commerce et des Sociétés en cours de validité (*K bis*),
	+ un extrait d’immatriculation ou une carte d’immatriculation justifiant de l’inscription de la société au Répertoire des Métiers ;
* un RIB du candidat ;
* les pièces suivantes prévues par les dispositions du code du travail, à savoir :
	+ en ce qui concerne le détachement des travailleurs :

**Uniquement si l’employeur est établi hors de France et détache temporairement des salariés**, les pièces prévues à l’article R. 1263-12 du code du travail, à savoir :

* + - une copie de la déclaration de détachement effectuée sur le télé-service « SIPSI » du ministère chargé du travail,
		- une copie du document désignant son représentant sur le territoire national,
	+ en ce qui concerne le travail illégal :
		- **si le candidat est établi en France**, les pièces prévues aux articles
		D. 8222-5 et D. 8254-2 du code du travail, à savoir :
			* une attestation de fourniture des déclarations sociales et de paiement des cotisations et contributions de sécurité sociale (prévue à l'article L. 243-15 du code de la sécurité sociale) émanant de l'organisme de protection sociale chargé du recouvrement des cotisations et des contributions datant de moins de six mois,
			* la liste nominative des salariés étrangers employés par le candidat et soumis à l'autorisation de travail prévue à l'article L. 5221-2 du code du travail.

Cette liste précise pour chaque salarié :

* + - * + sa date d'embauche,
				+ sa nationalité,
				+ le type et le numéro d'ordre du titre valant autorisation de travail,
		- **si le candidat est établi à l’étranger :** les pièces prévues à l’article
		D. 8222-7, rédigées en langue française ou accompagnées d’une traduction en langue française, à savoir :
			* un document mentionnant son numéro individuel d'identification attribué en application de l'article 286 *ter* du code général des impôts.

Si le candidat n'est pas tenu d'avoir un tel numéro, un document mentionnant :

* + - * + son identité et son adresse,
				+ ou, le cas échéant, les coordonnées de son représentant fiscal ponctuel en France,
			* un document attestant de la régularité de la situation sociale du candidat au regard du règlement (CE) n° 883/2004 du 29 avril 2004 ou d'une convention internationale de sécurité sociale,
			* lorsque la législation du pays de domiciliation le prévoit, un document émanant de l'organisme gérant le régime social obligatoire et mentionnant que le candidat est à jour de ses déclarations sociales et du paiement des cotisations afférentes, ou un document équivalent ou, à défaut, une attestation de fourniture des déclarations sociales et de paiement des cotisations et contributions de sécurité sociale prévue à l'article L. 243-15 du code de la sécurité sociale ;
			* lorsque l'immatriculation du candidat à un registre professionnel est obligatoire dans le pays d'établissement ou de domiciliation, l'un des documents suivants :
				+ un document émanant des autorités tenant le registre professionnel ou un document équivalent certifiant cette inscription,
				+ un devis, un document publicitaire ou une correspondance professionnelle, à condition qu'y soient mentionnés :

le nom ou la dénomination sociale,

l'adresse complète,

et la nature de l'inscription au registre professionnel,

* + - * pour les entreprises en cours de création, un document datant de moins de six mois émanant de l'autorité habilitée à recevoir l'inscription au registre professionnel et attestant de la demande d'immatriculation audit registre,
* **une photocopie de la carte d’identité** :
	+ du candidat s’il exerce sous forme d’entreprise individuelle,
	+ ou du dirigeant de la société candidate ;
* **la carte grise du véhicule** susceptible de se rendre sur le site ;
* **l’attestation d’assurance du véhicule** susceptible de se rendre sur le site ;
* **l’attestation d’assurance du candidat** couvrant les risques susceptibles de survenir de son fait lors de l’exploitation du *Food truck* sur le domaine public ;
* **l’attestation de formation d’hygiène et risques sanitaires** du candidat ;
* **l’attestation de mise aux normes** d’hygiène du candidat ou son dernier contrôle sanitaire ;
* l’attestation ou le rapport de **vérification par un bureau de contrôle agréé des installations du *Food truck*** quant au respect des normes de sécurité afférentes en cours (gaz, sécurité incendie…) ;
* **si le candidat commercialise des denrées alimentaires contenant des produits d’origine animale, le récépissé de la déclaration cerfa 13984\*03 (déclaration d’activité)** effectuée auprès de la Direction Départementale en Charge de la Protection des Populations.
1. *Convention d’occupation temporaire du domaine public (non constitutive de droits réels)*

Le candidat joindra deux exemplaires dûment complétés et signés (original manuscrit ou au moyen d’un certificat électronique de signature électronique) du projet de convention d’occupation temporaire du domaine public (non constitutive de droits réels) figurant en annexe de l’appel à propositions.

1. **Fiche de renseignements**

|  |
| --- |
| **NOM DU *FOOD TRUCK*** |
|  |
| **Site internet/réseau social :**  |
|  |
|  |
| **COORDONNÉES DE LA PERSONNE À CONTACTER** |
| **Nom** |  |
| **Prénom** |  |
| **Email** |  |
| **Numéro** **de téléphone** |  |
| **Adresse postale** |  |
|  |
| **DIMENSIONS en mètres DU VÉHICULE UTILISÉ**  |
| **Longueur** |  |
| **Hauteur** |  |
| **Largeur** |  |
|  |
| **AVEZ-VOUS RECOURS AU GAZ ?** | **SI OUI, QUEL TYPE D’INSTALLATION ?** |
| **Oui** |  |  |
| **Non** |  |
|  |
| **GROUPE ÉLECTROGÈNE**  |
| **Puissance électrique (en Kw – KiloWatt)** |  |
| **Type de groupe****(cocher la case correspondante)** | *Embarqué* *(intégré au véhicule)* |  |
| *Mobile* |  |
| **Technologie utilisée****(cocher la case correspondante)** | *Essence* |  |
| *Diesel* |  |
| *Insonorisé* |  |
| *Autre type* *de technologie* |  |

|  |
| --- |
| **Quels types de contenants (verres, assiettes, couverts, sacs) seront fournis aux clients ?** |
|   |
| **Comment seront gérés les déchets issus de l'activité exercée (déchets produits par le candidat et les clients) ?** |
|  |
| **Moyens de paiement** |
|  |

**En apposant ci-dessous sa signature, le candidat certifie que tous les renseignements qui sont fournis dans le présent cadre de réponse ou qui y sont annexés sont exacts.**

Fait à ….........................................................., le …………………………….

Signature et cachet de la société ou de l’entreprise individuelle